

ARLES AU TRAVERS DE LA CORRESPONDANCE DATINI (1383-1410) *

Qui s'est déjà rendu à Prato¹, ne saurait ignorer l'existence de celui qui fait encore aujourd'hui la fierté de ses habitants, Francesco di Marco Datini, dont l'imposante statue trône au beau milieu de la Piazza del Comune.

Cette figure emblématique pratésienne, qui a su mener à la fin du *Trecento* une habile carrière commerciale en Provence, en Italie et en Espagne, demeure toutefois par trop méconnue des médiévistes contemporains², auxquels échappe alors un inestimable trésor culturel : l'Archivio Datini³.

Le fonds d'archives privées, légué en 1410 par Francesco Datini à une œuvre charitable⁴ et actuellement conservé avec soin à l'Archivio di Stato di Prato, renferme en effet un ensemble impressionnant de plus de 600 000 pages, parmi lesquelles figurent 140 000 lettres⁵, 500 livres comptables, 300 contrats

*. Cet article est tiré de ma thèse de doctorat : *Rapports commerciaux entre les compagnies Datini et Benini à la fin du XIV^e siècle. Arles-Avignon*, Toulouse le Mirail, 2007.

1. Petite ville de Toscane, située à quelques kilomètres de Florence.

2. Il convient de citer ici quelques historiens de renom, qui ont porté un très grand intérêt à Francesco Datini ; Federigo MELIS qui a publié un ouvrage de grande qualité sur la vie commerciale du marchand : *Aspetti della vita economica medievale*, Sienne, 1962 ; Enrico BENZA : *Francesco di Marco da Prato. Notizie e documenti sulla mercatura italiana del secolo XIV*, Milan, 1928 ; Iris ORIGO : *Le marchand de Prato. Francesco di Marco Datini*, Paris, 1959 ; et, bien entendu, Jérôme HAYEZ, le spécialiste français de ces questions : *Identité et migration entre la Toscane et Avignon aux XIV^e et XV^e siècles*, thèse de doctorat, Paris-Sorbonne, 1993, « Expérience de migrant et pratique de l'amitié dans la correspondance de Maestro Naddino d'Aldobrandino Bovattieri, médecin toscan d'Avignon. (1385-1407) », dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. 159, 2002, p. 413-539.

3. Pour une vision complète et détaillée de ce fonds d'archives, consulter Federigo MELIS : « L'Archivio di un mercante e banchiere trecentesco, Francesco di Marco Datini da Prato », dans *Moneta e credito*, 1954.

4. Il s'agit de la fondation pieuse du Ceppo dei poveri de Prato.

5. Comprenant des lettres de commerce et des lettres privées, comme celles échangées par Datini et son épouse, Margherita, ou celles échangées avec son notaire, Ser Lapo Mazzei. Consulter : *Le lettere di Francesco Datini alla moglie Margherita (1385-1410)*, ed. Elena CECCHI,

d'association, 400 contrats d'assurance et un très grand nombre de lettres de change, de connaissements, de chèques, d'avis, de textes de bulles pontificales...

Ces sources, minutieusement classées par thème et par provenance⁶, représentent alors pour tout historien un formidable support de recherches et offrent pléthore de pistes à explorer; cela paraît effectivement évident pour celui qui porte un quelconque intérêt à l'une des 500 liasses mises à notre disposition par les archivistes de Prato. Celles-là, qui contiennent pour la plupart des documents commerciaux se rattachant aux huit comptoirs de la compagnie Datini: Avignon, Pise, Florence, Prato, Gênes, Barcelone, Valence et Majorque, sont en fait très riches en informations ayant trait à la vie politique, économique, sociale et culturelle du monde européen à la fin du XIV^e siècle.

Ainsi, les *lettere di cambio*, rédigées entre 1363 et 1410⁷ par Francesco lui-même, ses *fattori* et ses correspondants, méritent d'être découvertes, au point qu'il semblerait opportun d'en réaliser la diffusion et la publication⁸.

J'ai choisi pour ma part de me plonger dans la correspondance arlésienne, entretenue de 1383 à 1402, par un négociant italien implanté en Arles, Matteo Benini, et la maison Datini.

Ces pièces uniques et inédites⁹, au nombre de 493¹⁰, se trouvent regroupées dans 20 liasses, dont les limites extrêmes sont les côtes 181 et 1152¹¹.

Elles ont toutes pour point de départ la ville d'Arles, tandis que les destinataires étaient disséminés dans chacun des points d'ancrage du cartel Datini¹².

(Suite de la note 5)

Prato, 1990 et *Lettere di un notaro a un mercante del secolo XIV*, ed. Cesare GUASTI, Florence, 1880. Ajoutons que ces documents sont pour la plupart écrits en toscan, mais que l'on en a également rencontrés en langue arabe, castillane, majorquine, provençale, latine, vénitienne et sicilienne.

6. Notons que les sources sont divisées en dix sections distinctes: les huit premières renferment les documents se rapportant aux différentes filiales de la compagnie: Avignon, Pise, Florence, Prato, Gênes, Barcelone, Valence et Majorque; la neuvième correspond à des feuillets étrangers à Datini, les *Estranei*; et la dernière regroupe tout à la fois des polices d'assurances, des lettres de change, des chèques..., les *Frammenti e fogli*.

7. Il est à préciser que le fonds d'archives considéré contient des documents postérieurs à la disparition de Datini (survenue en 1410), allant jusqu'à 1426.

8. Jérôme HAYEZ a d'ailleurs noté dans son article: «Expérience de migrant...», art. cit., p. 414, que moins de 2 % des documents datiniens sont actuellement publiés.

9. Elles sont toutes écrites en toscan, mais comportent pour certaines d'entre elles des mots provençaux, latins et catalans.

10. Parmi ce recueil de lettres, se trouvent également quelques liasses postérieures à la disparition de Matteo Benini (1402), échangées entre le fils de celui-là, Francesco Benini, et Francesco Datini.

11. Consulter les documents d'archives pratésiennes portant les côtes suivantes: D. 181, D. 425, D. 620, D. 798, D. 844, D. 931, D. 962, D. 1044, D. 1092, D. 1103, D. 1109, D. 1111, D. 1114, D. 1115, D. 1116, D. 1142, D. 1145, D. 1147, D. 1151, D. 1152.

12. Citons quelques scripteurs: Matteo Benini, l'auteur de 331 lettres sur 493, Boninsegna di Matteo, Bartolo Monaquini, Patrizio di Giovanni, Manno di Albizo ou Ambrogio di messer Rocchi...

L'analyse de ce mouvement scriptural m'a alors permis de prendre connaissance de l'alliance commerciale réalisée par Matteo Benini et Francesco Datini, dans le courant des années 1380, et de distinguer les principaux objets du trafic provençal. J'ai également découvert les intermédiaires de l'échange, tout autant que le cours de certains produits et leurs lieux d'exportation.

L'ensemble de ces considérations fera ainsi l'objet de cet article, après avoir, dans un premier temps, présenté le grand marchand de Prato et son trust.

NAISSANCE D'UN HOMME D'AFFAIRES

Les premières années de Francesco Datini

C'est probablement au cours de l'année 1335¹³ que le fils de Marco di Datino et de monna Vermiglia vit le jour dans la petite ville baignée par le Bisenzio, Prato.

Orphelin à l'âge de treize ans¹⁴, ce fils de tavernier fut quelques temps placé sous la tutelle d'un membre de sa famille, Piero di Giunta del Rosso, et de sa mère adoptive, monna Piera di Pratese Boschetti, puis, animé d'un intense désir de réussite et de promotion sociale, il décida de s'essayer au commerce, alors principale activité des Italiens du nord et du centre de la péninsule.

Cela l'obligea de ce fait à quitter sa ville natale pour rejoindre la très animée cité florentine, où il effectua un bref apprentissage comme *garzone* dans deux *bottege* de la ville.

Désormais muni de quelques bases élémentaires ayant trait au négoce et d'une petite somme d'argent, obtenue grâce à la vente d'un lopin de terre¹⁵, Francesco abandonna dans les années 1350 la Toscane et regagna la résidence pontificale d'Avignon, qui offrait en ces temps-là d'attrayants débouchés.

L'aventure avignonnaise

Tandis que nous ignorons presque tout des premières activités du jeune homme plein d'ambition qu'était Datini en région rhodanienne¹⁶, nous sommes par contre en mesure de définir son parcours dès 1363.

Le 13 juillet de cette année-là, le Transalpin fit son apparition comme associé subordonné d'une société de commerce¹⁷, dont l'essence était le tra-

13. Consulter Federico MELIS: *Aspetti della vita...*, *op. cit.*, p. 45.

14. Ses parents furent enlevés par la peste Noire de 1348.

15. Cette terre dont Datini hérita à la mort de ses parents, lui rapporta la somme de 150 florins. Voir la référence suivante: A.D.P., n.1174.

16. Nous supposons qu'il servit comme *garzone*, puis comme facteur, dans quelque entreprise florentine établie en Avignon. Voir Federigo MELIS: *Aspetti della vita...*, *op. cit.*, p. 135.

17. Il s'agit de la compagnie du Florentin Niccolò di Bernardo, qui investit dans cette affaire la somme de 800 florins, contre 400 florins apportés par Datini en 1363. Voir A.D.P., n. 51, *Libro memoriale segn. A*, comp. d'Avignon, c. 169t.

fic des armes¹⁸ et du textile¹⁹. Cette date marque alors le début d'une phase de soumission face aux *maggiori*²⁰ – Niccolò di Bernardo²¹, Tuccio Lambertucci²² et Toro di Berto²³ – au cours de laquelle Datini dégagait suffisamment de bénéfices pour se permettre de créer au printemps 1373²⁴ une *azienda individuale*, très prometteuse.

Une fois affranchi de ses supérieurs, Datini donna en effet à ses affaires une ampleur considérable, en faisant tout à la fois commerce de sel²⁵, de draps²⁶, de vin²⁷, d'épices²⁸, d'armes, de pièces d'orfèvrerie²⁹, de tableaux religieux..., exigeant des contacts lointains et une parfaite organisation du négoce à travers l'Europe.

Encouragé par le dynamisme de son entreprise, Francesco Datini décida alors au début des années 1380 d'élargir ses horizons commerciaux, en partant à la conquête de nouveaux marchés fort lucratifs.

Constitution du « trust » Datini

Dès le premier décembre 1382, l'affaire datinienne dont il est question subit une transformation majeure, en corrélation avec le retour de son dirigeant en Toscane; désormais incapable de s'occuper personnellement de son entreprise avignonnaise, Datini la métamorphosa en véritable compagnie de commerce, et désigna pour associés provençaux, Boninsegna di Matteo et Tieri di Benci, jusque là ses facteurs³⁰.

18. Les armes provenaient majoritairement de Milan.

19. Tels les draps blancs, bleu clair et beiges de Florence, les futaines de Crémone, les draps de soie rouges de Lucques...

20. Il faut considérer le renouvellement régulier de ces petites associations, qui correspondait souvent à un changement de personnel et à des variations de taux d'investissement personnel.

21. Celui-là fut remplacé en janvier 1365 par Tuccio Lambertucci.

22. Son apport initial fut de 1 000 florins.

23. Ce Florentin intégra la compagnie en octobre 1367, avec un apport personnel de 2 500 florins, lui valant une prééminence sur Datini et Tuccio Lambertucci, qui avaient respectivement investi 1 500 et 1 000 florins.

24. Le 21 mars 1373.

25. Principalement le sel de Peccais et de Lapalud. Cf. Christiane VILLAIN-GANDOSSI: *Comptes du sel de Francesco di Marco Datini pour sa compagnie d'Avignon 1376-1379*, Paris, 1969.

26. Il s'agit de draps provençaux, languedociens, italiens, espagnols, flamands et anglais, vendus dans la boutique que Francesco ouvrit en Avignon, le 27 novembre 1381. Voir Iris ORIGO: *Le marchand de Prato...*, *op. cit.*, p. 34 et suiv.

27. Datini ouvrit dans les années 1370 une taverne en Avignon, dans laquelle étaient proposés des vins de Provence, d'Italie et de Malvoisie. Voir Enrico BENZA: *Francesco di Marco...*, *op. cit.*, p. 78.

28. Tel le safran.

29. Comme les anneaux de mariage en or.

30. Voici les autres associés de la compagnie avignonnaise de Datini: Andrea di Bartolomeo de Sienne (dès 1386) et Tommaso di ser Giovanni (dès 1401).

Au cours de ses trente années d'existence³¹, cette formidable compagnie à filiales³², qui s'intéressa à un ensemble pléthorique de marchandises³³ et à des activités variées³⁴, fut soumise à bien des modifications, imputables à l'ouverture progressive de nouvelles sociétés en territoire italien et espagnol.

C'est ainsi qu'en janvier 1383 le *maggiore* créa un *fondaco* à Pise³⁵, indispensable débouché sur la mer, et une entreprise mercantile à Florence³⁶, incontournable centre économique européen³⁷. Une année plus tard, la maison mère du trust Datini fut ouverte à Prato³⁸, où des activités ayant trait à la confection et à la teinture des draps de laine furent brillamment réalisées³⁹. C'est enfin à Gênes que fut constituée, en janvier 1392, la dernière branche italienne de la compagnie⁴⁰, permettant une meilleure pénétration en Italie septentrionale⁴¹.

Désireux d'accroître l'envergure de son négoce, Francesco décida quelques mois plus tard de se fixer en péninsule ibérique et donna naissance, en 1393, à une *azienda divisa*, composée de trois éléments principaux, situés à Barcelone⁴², Valence⁴³ et Majorque⁴⁴, et de deux antennes subordonnées, localisées à San-Matteo⁴⁵ et à Ibiza⁴⁶. Nous sommes ici en présence d'une

31. De décembre 1382 à décembre 1410.

32. Rappelons que les sociétés à filiales étaient alors exceptionnelles, au contraire des sociétés à succursales.

33. Allant de la laine espagnole à la cire barbaresque, en passant par les denrées alimentaires de Provence, les étoffes florentines, les esclaves de Crimée, les produits tinctoriaux arlésiens, les chasubles, les coffres à bijoux, les armes de Milan, les animaux exotiques, les cuirs de Cordoue, le corail marseillais, les épices d'Orient... À ce sujet, cf. ma thèse de doctorat: *Rapports commerciaux...*, *op. cit.*, première partie.

34. Commerciales, bancaires et manufacturières.

35. Les associés pisans de Datini étaient Stoldo di Lorenzo (dès juillet 1392) et Manno d'Albizo (dès juillet 1392).

36. Les associés florentins de Datini étaient Stoldo di Lorenzo (dès juin 1388), Falduccio di Lombardo (dès juin 1388), Luca del Sera (dès janvier 1405) et Francesco di ser Benozzo (dès janvier 1405). Précisons ici que le 13 novembre 1398 Datini mit en place à Florence une compagnie bancaire autonome, qui vint se superposer à son entreprise mercantile.

37. La cité du Lys était alors le plus remarquable centre drapier du monde occidental; Francesco y possédait d'ailleurs une boutique, où les plus beaux draps d'Europe y étaient vendus.

38. Le premier janvier 1384.

39. Francesco créa à Prato une entreprise individuelle (janvier 1384), une manufacture de draps (août 1384) et une teinturerie (1395).

40. Voici les associés génois de Francesco: Stoldo di Lorenzo (dès janvier 1392), Andrea di Bonnano (dès janvier 1392) et Luca del Sera (dès janvier 1392).

41. Précisons que parallèlement à une forte activité commerciale, la compagnie génoise de Datini fut consacrée dès 1393 à une entreprise manufacturière de draps, grâce à la participation de Nofri di Michele di Mato.

42. Le 23 juin 1393. Voici quelques associés de Datini à Barcelone: Andrea di Bonnano et Luca del Sera, de 1393 à 1396, puis Stoldo di Lorenzo (de 1396 à 1405), Cristofano di Bartolo (de 1404 à 1411) et Simone Bellandi (dès 1399 à 1406), et enfin Niccolò di Giovanni (de 1404 à 1411) et Agnolo di Iacopo (de 1409 à 1411).

43. Juillet 1393. Citons quelques associés de Datini: Benvenuto Michi (également associé dans les compagnies de Barcelone et de Majorque), Vannuccio Arrighi (également associé de la compagnie catalane), et Giovanni Marini.

44. Juillet 1396. Tommaso di Niccolò et Giovanni di Gennaio furent associés à Datini pour cette branche-là.

structure commerciale originale et complexe, où apparaissent la maison mère de Barcelone, deux filiales (Valence et Majorque) et deux petites agences (San-Matteo et Ibiza), dépendantes de celle-là; la compagnie espagnole était donc une réplique, à moins grande échelle, de l'organisme qui la dirigeait.

Cette implantation en territoire ibérique vint alors parfaire l'œuvre de Datini, désormais en mesure de réaliser des opérations très diversifiées d'un bout à l'autre de la Méditerranée occidentale⁴⁷.

Le *carteggio arlesiano* sur lequel je me suis penchée, va dès lors permettre une mise en lumière de l'impact et de la force de la maison Datini⁴⁸.

Rencontre de deux marchands: Francesco Datini et Matteo Benini

La Provence au XIV^e siècle fit figure d'incroyable terre d'accueil pour une foule de négociants européens désireux de servir Sa Sainteté, au nombre desquels un brillant Toscan originaire de Pozzolatico, Matteo Benini⁴⁹, installé en Arles dans les années 1360⁵⁰.

Celui-là monta alors rapidement une entreprise mercantile modeste, apparue sous la forme d'une unique unité, basée dans la cité arlésienne⁵¹. Privé de succursales ou de filiales, cet homme d'affaires se vit donc dans l'obligation d'entamer une étroite coopération avec ses compatriotes établis en Avignon, tel Francesco Datini, qui prendra alors au début des années 1380⁵² une place magistrale dans ses affaires.

Ainsi, Matteo Benini, qui disposait de contacts précieux pour le Pratésien, par trop éloigné des terres fertiles de la Crau, bénéficia du réseau d'alliances et des points d'appui à l'étranger de son homologue, permettant de mettre au jour un trafic soutenu, portant principalement sur les richesses arlésiennes.

45. En 1398.

46. En 1399. Les agences de San-Matteo et d'Ibiza dépendant de la compagnie catalane, leurs dirigeants étaient donc les mêmes que ceux rencontrés à Barcelone.

47. Cette compagnie permit d'exporter les laines, les cuirs et les céramiques espagnols, et d'accéder aux marchandises africaines (fibres ovines, vernis, écarlate, esclaves...).

48. Pour une vision plus approfondie du trust Datini, se reporter à Federigo MELIS: *Aspetti della vita...*, *op. cit.*, et à la première partie de mon étude doctorale: *Rapports commerciaux...*, *op. cit.*

49. Probablement né dans le courant des années 1320 et mort le 17 août 1402.

50. Nous ignorons la date exacte de son arrivée en Arles, mais savons qu'il passa par Avignon en 1360.

51. À propos de cette compagnie, cf. Louis STOUFF: « Une famille florentine à Arles: les Benini », dans *La Toscane et les Toscans autour de la Renaissance*, Aix-en-Provence, 2002, p. 271 à 279.

52. Les deux commerçants étaient déjà en contact avant 1383, mais non en coopération régulière.

C'est ainsi que les trois produits clé du commerce arlésien : la laine, le blé et le vermillon, furent grandement exportés vers les péninsules italienne et ibérique, grâce à l'intervention spécialisée des compagnies concernées.

LES PRODUITS LAINIERS

Le réveil économique enregistré par l'Occident au XIII^e siècle, engendra l'éclosion et le renforcement de nombreux centres drapiers⁵³, venant alors propulser la laine au rang d'incontournable objet du trafic médiéval.

Les régions détentrices de cheptels ovins attirèrent de ce fait particulièrement l'attention des commerçants, dont le savoir-faire autorisa spontanément une remarquable circulation des toisons aux quatre coins de l'Europe.

C'est alors que Matteo Benini, implanté au cœur de la Camargue, se présenta comme l'interlocuteur privilégié de Francesco Datini pour les achats de « laine de la Crau »⁵⁴. Cette marchandise, de qualité reconnue, allait ainsi pouvoir rejoindre bon nombre d'ateliers textiles toscans, ligures, languedociens, parisiens, roussillonnais et catalans, afin d'y être transformée en étoffes plus ou moins fines.

Les lieux d'exportation de la laine arlésienne

La Toscane

Il convient en premier lieu de souligner l'importance majeure des villes de Toscane (Florence, Prato...), où résidait une part considérable de *lanaiuoli* de renom, qui achetaient d'énormes quantités de laine étrangère.

Ainsi, Datini et Benini organisèrent, dès 1383, de notoires expéditions de laine arlésienne depuis les ports de Marseille, Port de Bouc, Martigues, Berre, Saint-Chamas et Aigues-Mortes, majoritairement⁵⁵, vers Livourne et Porto-Pisano⁵⁶, principales zones portuaires toscanes.

Les barques, les linhs, les nefes, les navettes, les destriers, les *spinaze*..., navires à vocation maritime et fluviale⁵⁷, qui sillonnaient les mers pour le compte des deux Italiens, étaient en fait patronnés par des marins de Berre (Estève Michel, Georges Gostanzo, Pierre Segurier, Jean Buet), de Martigues

53. Telles les Flandres avec ses draps bruts ou apprêtés, d'excellente qualité, ou la Toscane, qui produisait les plus belles pièces d'Occident, les *scarlattine*. Consulter Dominique CARDON : *La draperie au Moyen-Âge, essor d'une grande industrie*, Paris, 1999.

54. La laine arlésienne, dite « laine de la Crau », provenait de la plaine de la Crau et du Plan, dans le delta du Rhône. Sur l'élevage arlésien cf. Louis STOUFF, *Arles à la fin du Moyen Age*, Aix, 1986, p. 433-461.

55. Il arrivait, de façon plus exceptionnelle toutefois, que la laine soit envoyée de Toulon, Fréjus, Nice ou Monaco.

56. J'ai très rarement relevé de mentions des ports de Motrone et de Talamone.

57. Il s'agit de navires à faible tonnage, largement utilisés pour le cabotage. Cf. Jacques ROSSIAUD : *Dictionnaire du Rhône médiéval*, Grenoble, 2002.

(Monet Nicholau), de Saint-Chamas (Jean Corpo), des Pennes Mirabeau (Bertrand des Pennes), de Marseille (Jaume Sallarieri, Louis Giufré), de Pise (Piero Borsaio), ou de Ligurie (Sisto Grillo, Antonio Larcharo, Giorgino Ghilansone). Ces derniers faisaient donc en sorte de transporter la marchandise jusqu'en Toscane, mais il leur arrivait également, en cas de troubles politiques ou de conditions climatiques défavorables, de la déposer en Ligurie et plus exceptionnellement en Campanie, où des charretiers se chargeaient alors de l'acheminement vers l'Italie centrale.

Une fois parvenues à destination, les fibres provençales subissaient toutes sortes de traitements, puis étaient offertes sur la plupart des marchés européens.

Intégrant le groupe des laines délicates ou *gentili*, au même titre que certains produits anglais ou espagnols, la laine d'Arles était donc fort appréciée des lainiers toscans, qui produisaient avec cette dernière des *mescolanze*, de couleur et de longueur variable; la manufacture pratésienne de Datini fabriqua par exemple avec ces draps très robustes, composés de laines diverses, des *turchini*, d'un bleu foncé, des *smeraldini*, d'un vert émeraude, et des *cilestrini*, d'un bleu ciel, d'une moyenne de 21 mètres 24. Ces pièces relativement petites (les draps majorquins mesuraient en moyenne 24 mètres 53), obtenues grâce à un mariage de laine de Camargue et de laine catalane ou de laine de Majorque, étaient généralement vendues par les agents Datini à Prato même, Florence, Gênes, Valence et Majorque, tout autant qu'en Vénétie, où les correspondants du *maggiore*⁵⁸ se chargeaient de les écouler sur place ou sur les marchés levantins⁵⁹.

La laine arlésienne apparaît ainsi comme une marchandise précieuse. Cela dit, si cette dernière était supérieure à bon nombre de laines d'Afrique du Nord et comparable aux laines de Catalogne et du Languedoc, elle ne pouvait guère rivaliser avec les laines anglaises et minorquines, jugées très fines. Francesco Datini vendait d'ailleurs la livre de laine des Cotswolds à 35,17 florins, celle de Minorque à 27 florins, celle de Provence à 12,41 florins et celle de Barbarie à 6,74 florins⁶⁰. Une telle hiérarchie existait également au sein-même des produits provençaux rencontrés dans le *carteggio*, puisque la laine-mère de mouton, blanche ou noire, valait en Arles, à la fin du XIV^e siècle, entre 4 et 5 florins le quintal, la *lana grossa*, certes robuste mais moins délicate que la précédente, entre 1 et 2 florins la douzaine⁶¹, la laine d'agneau, plus cassante que la laine des animaux adultes, entre 3 et 4 florins le quintal, sans parler de la laine pelée et des déchets de toison, invariablement mésestimés. En revanche, les toisons (*boldroni*) étaient très recherchées et valaient environ 5 florins la centaine.

58. Tel Bindo di Gherardo Piaciti.

59. Consulter les fonds suivants: A.D.P., n. 1116, Vérone-Venise, (1397); A.D.P., n. 721, Venise-Bologne, (1399).

60. Voir Federico MELIS: *Aspetti della vita...*, op. cit., p. 542.

61. Contre 2 à 3 florins la douzaine de laine-mère.

La correspondance arlésienne nous apprend toutefois que la majeure partie de ces marchandises était exportée en terre toscane, et fournit bien des exemples de ce trafic.

Ainsi, le facteur de Datini, Andrea di Bartolomeo de Sienne, se rendit au cours de l'année 1383 en Arles, afin de constituer un stock de 50 sacs de laine du pays, destinés aux villes de Pise, Florence, Pistoia, Prato et Parme. Cette opération fut alors réalisée grâce au concours d'un courtier juif, Cresco Cassin, qui mit Andrea en relation avec les nourriguiers locaux, Johan Raynaut et donna Randone, puis grâce à Matteo Benini, qui entreposa les sacs dans sa boutique arlésienne, mais encore grâce au *ripayre*⁶², qui conduisit la marchandise à Aigues-Mortes sur sa barque, et enfin grâce au patron de navire, Antonio Larcharo, qui transporta la cargaison sur sa nef, jusqu'à Livourne. Cette transaction fut finalement un succès, puisque toutes les balles trouvèrent preneur, permettant alors d'atténuer l'importance des dépenses occasionnées par les étapes successives de l'expédition: frais de nolis et de réparation des navires, droits de péage à Saint-Gilles, la Mote et Albaron, lettres auprès du maître des ports...⁶³

La Toscane était donc à n'en pas douter le lieu d'exportation le plus fréquent des fibres provençales, mais non le seul néanmoins.

La Ligurie

Gênes ne disposait quasiment pas au Moyen-Âge de matières premières et dépendait par conséquent des exportations provençales, espagnoles et anglaises pour sa jeune industrie textile, développée au XIII^e siècle⁶⁴.

Compte tenu du fait que les blanquets, les *stameti* et les draps très colorés produits par les Génois⁶⁵, étaient de qualité relativement médiocre, il était alors logique que ces derniers se réservent dans de grandes proportions les sacs de fibres provençales et catalanes, convenant parfaitement à leurs créations, et qu'ils proposent aux lainiers milanais, dont le travail concurrençait de plus en plus celui des Toscans, la plupart des stocks de laine anglaise. Cela dit, la *lana di Chrao* était souvent acheminée vers les provinces lombardes de Milan, Crémone et Plaisance, qui abritaient bien évidemment une gamme étendue de *lanaiuoli*, des plus réputés aux plus modestes. Dans de telles conditions la laine d'Arles y était soumise à une forte demande, à laquelle répondaient les commerçants ligures et toscans implantés dans les ports du nord de la péninsule. Matteo Benini nous apprend alors qu'en novembre 1391 la majeure partie des réserves de laine du pays rhodanien fut enlevée par les hommes d'affaires milanais, soucieux de satisfaire les besoins des tisse-

62. Terme provençal désignant les patrons de navires fluviaux.

63. Au sujet de cette opération commerciale, consulter la lettre D. 181, 317-142.

64. Cf. Roberto Sabatino LOPEZ: « Le origine dell'arte della lana », dans *Studi sull'economia genovese nel medio-evo*, Turin, 1936.

65. Voir Jacques HEERS: *Gênes au XV^e siècle*, Paris, 1961, p. 230 à 236.

rands de leur cité: « Tout d'abord les bonnes laines ont été cette année tellement demandées par les Milanais..., qu'il n'en reste que peu »⁶⁶.

La marchandise exportée en Ligurie suivait en Provence les mêmes itinéraires que celle envoyée en Toscane ou en Campanie; ainsi, elle quittait la région sur les navires précédemment cités, après avoir parcouru les voies terrestres reliant Arles à Marseille, ou à l'étang de Berre et à Aigues-Mortes. Dans le premier cas, muletiers et charretiers passaient soit par Salon, Lançon, Rognac et les Pennes (aujourd'hui Pennes-Mirabeau), soit par Pelissanne et Aix-en-Provence⁶⁷. Dans les deux autres cas, ils descendaient jusqu'à Saint-Chamas, où des barques circulant sur l'étang conduisaient la marchandise vers les bâtiments maritimes. Afin d'éviter ces routes, souvent dissuasives en raison des péages qui les ponctuaient⁶⁸ et des longues distances à parcourir, la descente du Rhône représentait alors une alternative séduisante pour le transport des matières premières, parfois directement assuré par les marins à bord de navires qui faisaient ensuite voile vers Gênes ou Savone, parfois par les bateliers sur des lahuts, des *londe*, des caupols, des barques ou des *navigium*, qui rompaient charge dans les différents accès maritimes provençaux.

L'utilisation assez rare des routes de terre menant en Italie, doit enfin être soulignée; en dépit des périls constants, causés par la récurrence du brigandage, et de la lenteur des moyens de transport, il arrivait que des charretiers longent la côte méditerranéenne depuis Nice jusqu'à Gênes ou Pise, ou qu'ils passent par Avignon, la vallée de la Durance, Briançon et le col du MontGenèvre⁶⁹, afin que ne soient honorées les commandes passées par les lainiers milanais et ligures. Ces deux itinéraires, peu accueillants, ne sont toutefois que très rarement signalés par les agents datiniens, qui privilégiaient incontestablement le transport maritime.

L'intervention d'Estève Michel, de Piero Borsaio et de tant d'autres patrons déjà rencontrés, permit alors aux compagnies Benini et Datini d'écouler une bonne part de laine d'Arles en Italie septentrionale, désormais un marché très prometteur pour ce produit.

La Cité des Papes

Bien que Gênes et Pise soient des villes très abondamment citées dans les liasses, la cité d'Avignon mérite aussi d'être mentionnée, car un volume important de *lana provenzale* remontait régulièrement le sillon rhodanien pour y être déposé.

66. Lettre D. 181, 317139.

67. Cf. Edouard BARATIER (dir.): *Atlas historique: Provence, Comtat Venaissin, Orange, Nice, Monaco*, Paris, 1969, p. 86.

68. Voir Michel HEBERT: *Les péages de Basse-Provence occidentale d'après une enquête de la Cour des Comptes de Provence, 1366-1381*, DES, Aix-en-Provence, 1972.

69. Voir Luciana FRANGIONI: *Milano e le sue strade. Costi di trasporto e vie di commercio dei prodotti milanesi alla fine del Trecento*, Bologne, 1983.

Alors résidence d'une population marchande bigarrée, la Cité des Papes jouait en fait le rôle de relais entre le producteur et le consommateur, présent en Champagne, à Paris, en Languedoc, dans le Roussillon et en Catalogne, principalement.

Ainsi, la précieuse marchandise était envoyée dans la capitale des Valois, où les lainiers de la ville la tissaient volontiers⁷⁰. Cela dit, la plupart des stocks de laine étaient ensuite conduits aux foires de Champagne, dont l'activité, bien que décroissante, était encore remarquable.

Les foires languedociennes de Montagnac et de Pézenas offraient également l'occasion d'écouler une bonne part de produits provençaux, largement employés dans l'industrie textile du pays, qui créait une gamme fort développée d'étoffes, tels les pastels, les verdets...⁷¹: «... nous décidons de l'envoyer (la laine) dans le royaume de France, afin qu'elle soit vendue à une foire qui aura lieu à la mi-Carême»⁷². Un tel trafic impliquait alors le concours d'itinérants italiens, montpellierains et roussillonais, qui fréquentaient avec assiduité les places arlésienne et avignonnaise: «... d'un moment à l'autre viendront de Montpellier, et même de Perpignan, de gros acheteurs d'étain...»⁷³.

Les fils d'étain – *stame* dans le texte – faisaient aussi, nous le constatons, l'objet d'un sérieux commerce entre la Provence et le Roussillon, dont la draperie de plus en plus florissante imposait l'importation de fibres étrangères⁷⁴. Il va alors de soi que la Catalogne, toute proche, représentait un autre débouché pour celles-là, et que les hommes d'affaires des deux régions voisines se déplaçaient de l'une à l'autre pour approvisionner les ouvriers espagnols, très actifs dans la confection des draps de laine.

La résidence du Saint-Siège était donc un lieu stratégique dans le trafic de la laine de la Crau, puisque cette dernière partait dans diverses directions, après y avoir été entreposée un certain temps dans les boutiques de la ville. Cela étant, quelques balles de marchandise étaient sans conteste acquises par les lainiers du comté de Provence, tels les Avignonnais et les Aixois, qui transformaient la laine locale en étoffes communes, ignorées des contrées lointaines⁷⁵, tout comme d'ailleurs les blanquets, les burels, les brunettes, les serges, les nappes, les serviettes et les couvertures fabriqués par les Arlésiens.

70. Les Parisiens produisaient bon nombre de draps de qualité variable; se reporter à Boris BOVE: *Dominer la ville. Prévôts des marchands et échevins parisiens de 1260 à 1350*, Paris, 2004, p. 76 à 79.

71. Voir Philippe WOLFF: «Esquisse d'une histoire de la draperie en Languedoc du XIII^e au début du XVIII^e siècle», dans *Produzione, Commercio e consumo dei panni di lana (nei secoli XVII-XVIII)*, Florence, 1976, p. 435 à 462.

72. Lettre D. 425, 504 118.

73. Lettre D. 620, 900 177.

74. Les draps brillants confectionnés par les lainiers de Perpignan furent très appréciés au XIV^e siècle, au point de concurrencer les draps narbonnais si réputés au siècle précédent.

75. Cf. Noël COULET: *Aix-en-Provence. Espace et relations d'une capitale (milieu XIV^e-milieu XV^e siècle)*, Aix-en-Provence, 1979, p. 465-467.

Depuis Arles la remontée du Rhône était alors courante, tout autant, cependant, que la circulation terrestre sur des charrettes, qui prenaient soit le bac de Barbantane après avoir traversé Tarascon et Beaucaire, soit qui montaient vers les péages de Laurade et de Saint-Gabriel, avant de prendre le bac de Rognonas, sur la Durance.

Les compagnies Datini et Benini, qui orchestrèrent bien des transactions avec le royaume de France, le Roussillon et le nord de la péninsule, s'accordaient en fait avec quelques-uns de leurs correspondants, comme monna Duccia Ambrogi à Montpellier, Piero di Matteo Tecchini à Perpignan et Deo Ambrogi à Paris.

La laine produite dans la région arlésienne fit donc l'objet, à la fin du *Trecento*, d'une remarquable vague d'exportation vers les points cardinaux de l'Europe occidentale, largement assurée par les deux Toscans implantés en Provence.

LA GRAINE D'ÉCARLATE

Autrement appelée vermillon ou cochenille, la graine d'écarlate était au Moyen-Âge hautement réputée du fait de ses pouvoirs tinctoriaux, et couramment employée par les plus grands *tintori* de l'époque. En effet, tandis que la pourpre impériale avait attiré dans l'Antiquité toute l'attention des maîtres-teinturiers, par le prestige et le pouvoir qu'elle permettait d'afficher, la tendance s'inversa quelques siècles plus tard au profit du rouge vermeil, tiré de la cochenille⁷⁶, désormais porté par l'ensemble des membres de la noblesse et de l'aristocratie.

Ce parasite du chêne-kermès, que l'on trouvait en abondance dans la garrigue arlésienne (à Aureille, Fontvieille, Montroux, Barbegal, Rivesaltes, Saint-Martin, Locairol, Miramas...), représentait alors pour Matteo Benini et le Pratésien un bien très précieux, d'autant plus que les « graines » languedociennes et espagnoles étaient jugées bien inférieures à celles de Provence. Dans de telles conditions, les cités très actives dans la draperie de luxe s'adressèrent en grande partie aux vendeurs de cochenille arlésienne, largement exportée Outre-monts, en Espagne, à Paris, vers la Manche et la mer du Nord.

Les lieux d'exportation de la grana

Parallèlement à l'essor fulgurant de l'industrie textile noté en Occident au XIII^e siècle, l'art tinctorial s'y était logiquement développé, permettant aux

76. Cela dit, le bleu pastel était également fort apprécié des classes dirigeantes.

Flandres, au Brabant, à la Normandie, au Languedoc, et plus encore à la Toscane, de se distinguer par leur admirable production d'étoffes d'apparat.

Cependant, la plupart de ces localités étaient naturellement privées de l'indispensable colorant, qu'il fallait alors faire venir de Valence, de Catalogne, du Languedoc et bien évidemment de la région rhodanienne.

Dans de telles conditions, cette branche du commerce international n'échappa nullement à Matteo Benini et à son associé, qui exploitèrent sans retenue ce domaine d'activités en faisant circuler l'«or rouge» de la Crau d'un point à un autre de l'Europe.

L'Italie centrale

La Toscane, dont les ateliers de teinture étaient désormais célèbres sur tous les fronts, apparaît de façon logique comme le plus fidèle client des marchands de vermillon provençal. Les Florentins fournissaient alors de merveilleuses pièces de laine (les écarlates) et se devaient d'acheter de considérables stocks de kermès aux compagnies de commerce installées à proximité des lieux de récolte.

Grâce à l'étroitesse des liens entretenus avec le trust Datini et à son idéale localisation, la maison Benini assura alors une bonne partie des ventes enregistrées Outre-monts, à la fin du *Trecento*; elle organisa de ce fait bien des achats de produit auprès des marchands locaux, mit au point toutes sortes d'expéditions terrestres et maritimes, et coordonna avec efficacité les différents stades de l'envoi.

Bon nombre d'exemples de telles transactions nous sont offerts par la correspondance arlésienne, qui fait ressortir le fait que les exportations dépendaient soit de commandes bien précises de la part des Toscans, soit de ventes spontanées, motivées par la perspective d'alléchants profits; ainsi, en mai 1393 Matteo Benini confia au marin Estève Michel deux charges de graine d'écarlate, réparties dans six balles, à transporter jusqu'à Pise⁷⁷, puis à écouler en Toscane par les agents florentins de Datini⁷⁸. Face à certaines recommandations tarifaires⁷⁹, les délais de vente de la marchandise furent alors assez importants, car ce n'est qu'en avril de l'année suivante que les premières balles furent enfin achetées, à 26 sous la livre: «Vous dites avoir vendu une balle de notre graine d'écarlate à 26 sous la livre, au bout de six mois, ce dont nous sommes satisfaits»⁸⁰; en juin de la même année, deux autres balles trouvèrent preneur, et les trois dernières furent enfin offertes en septembre, pour la maigre somme de 22 sous la livre.

77. Le transport fut effectué par ce Berrois sur son *panfio*, qui après avoir quitté la Provence se rendit d'abord à Savone, puis à Pise; voir la lettre D. 425, 504 120. Je ne reviendrai pas ici sur les moyens de transport et les routes maritimo-terrestres des marchandises provençales.

78. Voir les lettres D. 425, 504 119; D. 425, 504 124; D. 620, 900 181 et D. 620, 900 198.

79. La marchandise étant d'excellente qualité, les agents beniniens conseillèrent de ne point la vendre à moins de 25 sous la livre. Voir la lettre D. 620, 900 182.

80. Lettre D. 620, 900 188.

Cette opération, irrégulièrement satisfaisante, qui fut menée à terme au bout de seize mois, met alors en relief le schéma classique des ventes de produits provençaux à l'étranger, où les intérêts des vendeurs s'opposaient souvent à ceux des acquéreurs. Cela dit, ces quelques difficultés, caractéristiques de chaque transaction commerciale improvisée, ne doivent en aucun cas brouiller la réalité des faits, qui veut que les expéditions de vermillon vers l'Italie centrale étaient nombreuses et régulières, car les teinturiers étaient tout aussi présents à Florence, Pise ou Prato, que dans d'autres cités de moindre envergure.

L'Italie septentrionale

L'*Arte della Tinta* était certes l'apanage des Toscans, mais ils n'avaient aucune exclusivité dans ce domaine, puisque les artisans génois et surtout milanais leur opposaient une réelle concurrence.

Ces derniers, qui bénéficiaient au XIV^e siècle d'une brillante industrie textile, importaient non seulement les plus belles laines anglaises, mais aussi l'excellente écarlate arlésienne. Situé à près de cent kilomètres de la côte tyrrhénienne, le fief des Visconti s'adressait alors aux intermédiaires génois, engendrant de ce fait un accroissement des envois de Provence vers les accès ligures. Ainsi, les ports de Savone et de Gênes furent très actifs dans le trafic de la matière colorante, qui était d'ailleurs tout aussi indispensable aux teintureries milanaises qu'à celles de la cité de Saint-Georges; celles-là produisaient alors des gammes variées de couleurs, allant du bleu pastel au blanc, en passant par le rouge vermeil et le rose, impliquant l'utilisation de l'acide kermésique.

L'intervention de Matteo Benini et de Francesco Datini fut là encore décisive, ce que le *carteggio* vient réellement confirmer.

Au cours de l'été 1394, Benini se procura par exemple deux charges de parasites, à 200 florins l'une, pour le compte de la filiale génoise de son correspondant: «Cela fait plusieurs jours que nous avons acheté, pour vos agents génois, deux charges de graine à 200 florins...»⁸¹; enfermée dans quatre balles, la marchandise fut d'abord envoyée à Marseille, à bord d'une barque, puis après réception du Florentin Simone del maestro Francesco, implanté dans cette cité, elle fut chargée sur la nef d'Estève Michel, qui fit voile vers la Ligurie en mars de l'année suivante.

Bien d'autres cas, similaires à celui-là, ont été rencontrés, mettant en évidence la régularité des échanges entre les deux rives méditerranéennes et l'efficacité des maisons italiennes dans ce commerce.

La Manche et la mer du Nord

Les cités flamandes, brabançonnaises et normandes possédaient depuis déjà longtemps une multitude d'ateliers de teinture, offrant pour les uns des

81. Lettre D. 620, 900 195.

draps rayés, marbrés et mêlés, pour les autres des échiquetés et des treillés, sans oublier les draps unis, comme les rosés, les vermeils et les sanguins, qui exigeaient l'emploi de la graine d'écarlate.

Cette teinture, tant importée de Provence, d'Espagne que du Languedoc⁸², rejoignait alors ces régions septentrionales grâce aux carraques génoises, qui transportaient également à cette occasion-là le pastel italien et français⁸³; la traversée de la France actuelle à bord d'embarcations fluviales et de transports terrestres est aussi à envisager en ce qui concerne les sacs provençaux expédiés par Benini et Datini, qui les envoyaient dans un premier temps à Paris, où leurs correspondants assuraient le reste de la transaction.

Le kermès de la Crau, utilisé pour parer les plus belles et les plus fines étoffes d'une teinte éclatante, entraînait donc inéluctablement dans la composition de certains mélanges tinctoriaux élaborés par les villes du Nord.

Paris

Il est important de préciser à présent que la correspondance arlésienne fait davantage référence à la capitale des Valois qu'à la Normandie, la Flandre ou le Brabant. Toutefois, cela ne remet aucunement en cause ce qui vient d'être évoqué, car en fréquentant les célèbres foires environnantes, les Parisiens proposaient en fait de grandes quantités de vermillon aux gens du Nord, tout en se réservant, bien entendu, une partie des stocks de parasites, indispensables à leur draperie.

La présence du roi de France sur les bords de la Seine depuis le règne de Philippe Auguste, avait motivé la croissance d'une industrie textile remarquable, capable de satisfaire les désirs du souverain et de sa cour⁸⁴. Selon les critères de l'époque, les draps distribués aux personnes de haut rang étaient donc principalement teints en rouge et en bleu, ce qui nécessitait un approvisionnement extérieur en cochenille et en pastel.

C'est alors qu'intervinrent les deux compagnies italiennes, dont les rapports avec Deo Ambrogio permirent un grand nombre d'expéditions de cochenille provençale à Paris. Ce négociant florentin, qui représentait en fait Datini et Benini dans la cité parisienne, disposait d'une puissante société de commerce, dont les ramifications s'étendaient de Montpellier à Bruges, en passant par Paris et Middelburg.

Ainsi, celui-là réceptionnait la majeure partie des charges envoyées dans la capitale par ses correspondants et les distribuait auprès des drapiers parisiens, normands, flamands..., par l'intermédiaire des foires de Champagne et du Lendit, ou par l'intermédiaire de ses facteurs installés à l'étranger. Avant de pouvoir être entreposé dans la boutique de Deo Ambrogio, le vermillon

82. Voir la lettre D. 620, 900 195;

83. Voir Jacques HEERS: *Gênes...*, *op. cit.*, p. 465 et suiv.

84. Cf. René GOURMELON: «L'industrie et le commerce des draps à Paris (XIII-XVI^e siècles)», dans *Positions des thèses de l'École des Chartes*, Paris, 1950.

était alors très souvent dirigé vers Avignon, puis transporté par voie terrestre ou fluviale jusqu'à son destinataire : « N'espérez pas avoir de notre graine car des Avignonnais l'ont toute achetée et ont déjà envoyé trois charges à Paris »⁸⁵. L'un des documents du *carteggio* met également l'accent sur un autre axe routier, qui passait par Montpellier, alors siège de l'agence de monna Duccia, épouse de Deo Ambrogi, qui remplissait ici le rôle de premier réceptionnaire du colorant destiné aux Parisiens : « Les graines ont été très demandées, et spécialement par les Montpelliérains, et nous pensons qu'elles seront toutes envoyées à Paris »⁸⁶.

Le parasite ramassé en Camargue était donc très apprécié des marchands drapiers parisiens, qui le percevaient comme l'incontournable teinture des robes royales et princières.

La péninsule ibérique et Majorque

L'Espagne et l'île de Majorque recevaient de façon moins caractéristique la graine d'écarlate du Midi, quelque peu concurrencée par les insectes catalans et aragonais ; il est vrai que la garrigue catalane et la plaine de Valence produisaient beaucoup de kermès, amplement utilisé par les teinturiers du pays, mais il arrivait également, en cas de mauvaise récolte et de poussées inflationnistes, que le colorant arlésien soit proposé sur les marchés ibériques.

Ainsi, au début de l'année 1396, Matteo Benini expédia à Barcelone deux balles de vermillon attendues par les agents datiniens de cette cité ; la marchandise fut d'abord conduite à Valence, puis le linh d'Arighon Bonaldi la transporta jusqu'en Catalogne⁸⁷.

Au cours du printemps 1400, le territoire arlésien ayant bénéficié d'une riche production d'écarlate, quelques exportations vers Majorque se laissèrent alors entrevoir : « ici on a récolté bon nombre de graines, et on en cueille encore actuellement, et nous pensons qu'elles vaudront entre 140 et 150 francs la charge ; soyez-en avisés... »⁸⁸.

La branche espagnole du trust Datini joua donc un rôle capital dans le trafic de la *grana*⁸⁹ provençale au-delà des Pyrénées, où les maîtres-teinturiers appréciaient sans conteste cette marchandise davantage estimée que celle issue de leur territoire.

Après ces quelques lignes il est aisé de prendre conscience de l'attrait exercé par cette matière tinctoriale sur l'ensemble des drapiers européens, définitivement soucieux de satisfaire les attentes d'une riche clientèle, désormais axée sur les vêtements rouge vermeil.

85. Lettre D. 425, 504 137.

86. Lettre D. 620, 900 203.

87. Se reporter à la lettre D. 844, 114 437.

88. Lettre D. 1044, 801 608.

89. Ainsi appelée dans le texte.

LES CÉRÉALES

Afin de compléter l'analyse des produits commercés par Matteo Benini et la compagnie Datini, il convient donc à présent d'évoquer une autre des richesses du terroir arlésien, les céréales.

La plaine du Trebon⁹⁰, la Camargue et la Crau étaient parsemées d'importants domaines fonciers, les *affars*, sur lesquels poussaient une grande variété de grains panifiables, tels que le froment, le conségal, l'avoine, l'orge, l'épeautre, le millet et le sorgho. De ce fait, ces *lavores*⁹¹ assignèrent à la cité arlésienne le rôle de grenier à blé de la Provence, ce qui ordonna un intense mouvement d'exportations vers les zones défavorisées, auquel participèrent alors Datini et son compatriote.

La Riviera ligure

La ville de Gênes et les deux *Riviera* de *Levante* et *Ponante*, figuraient incontestablement parmi les plus gros clients occidentaux de blés provençaux, en raison de la situation de dépendance extrême vis-à-vis de l'extérieur dans laquelle se trouvait cette côte méditerranéenne. Le ravitaillement de la Ligurie était alors principalement opéré par la Provence⁹², très proche, où toutes sortes d'embarcations plus ou moins imposantes se rendaient régulièrement, dans le seul but d'approvisionner les Génois en céréales.

Tandis que les plus gros tonnages se dirigeaient surtout vers Marseille et Port de Bouc, lieux de stockage d'une bonne partie des grains du comté, les petits patrons des Rivières⁹³ avaient plutôt tendance à remonter le Rhône à l'aide d'une flotte légère⁹⁴, et ne fréquentaient que bien plus rarement l'anse marseillaise, les ports de l'étang de Berre, ou Fréjus, fidèle exportateur des blés cultivés dans la vallée de l'Argens, sur le plateau de Valensole et à Castellane⁹⁵. Cela dit, les marins provençaux, déjà rencontrés, assuraient également le transport des céréales en Italie du nord et utilisaient des bâtiments maritimes destinés à recevoir une gamme davantage variée de marchandises⁹⁶.

La correspondance arlésienne apparaît là encore comme un formidable support et insiste sur la présence de Benini dans cette branche du commerce ;

90. Située au nord-est d'Arles.

91. Mot provençal, synonyme d'*affar*. Sur la culture des grains dans le terroir d'Arles, cf. Louis STOUFF, *Arles à la fin du Moyen Age*, Aix, 1986, p. 398-431.

92. Mais également la Sicile, le royaume de Naples, la Sardaigne, le continent italien, la Barbarie, la Castille et la Roumanie.

93. Tels Giorgino Ghilinsone, Giovanni Palumari, Domenico Gientile, Antonio di Santa-Savina...

94. Essentiellement composée de barques, de sayettes et de linhs, d'une capacité maximale de 700 setiers.

95. Cf. Paul-Albert FEVRIER : « La basse vallée de l'Argens, quelques aspects de la vie économique de la Provence aux XV^e et XVI^e siècles », dans *Provence historique*, 1959, p. 38 à 61.

96. Comme la laine, les peaux, la viande, l'écarlate, les céréales... souvent transportées lors d'un même voyage.

on apprend par exemple qu'en novembre 1395 Estève Michel transporta à bord de la nef « Saint-Trophime » 500 setiers de blé d'Arles et une trentaine de sacs de cette même céréale, préalablement achetés par la maison Benini pour le compte de la filiale génoise de Datini⁹⁷. Trois années plus tard, Giame Salariéri, marin marseillais, chargea sur sa nef une centaine de setiers de froment arlésien, afin de les acheminer jusqu'à Savone⁹⁸, où les agents génois avaient pour instruction de vendre le setier au prix minimal de 16 florins.

La ville de Saint-Georges et les bandes côtières qui la jouxtaient étaient donc de très dynamiques importateurs de blé provençal, imposant aux deux opérateurs économiques considérés de déployer une grande énergie à la satisfaction de leurs habitants.

La Toscane

Les compagnies de Datini et de Benini prêtèrent aussi attention à l'Italie centrale, et contre toute attente y orchestrèrent un nombre conséquent de transferts de céréales.

Bien que disposant des terroirs céréalicoles d'Arezzo ou de Sienne, les Toscans s'adressèrent fréquemment, à la fin du *Trecento*, aux Provençaux, pour pallier certaines carences provoquées par d'innombrables troubles politiques, économiques, infectieux et climatiques.

Ainsi, en mai 1393 Estève Michel transporta 1600 setiers de blé d'Arles sur son pamphil, commandés par les membres de la branche pisane de la maison Datini⁹⁹. À l'automne 1395, l'un des parents de ce dernier, Peret Michel, fit voyager 100 setiers de touselle arlésienne sur la nef « Ispinaza », qu'il déposa ensuite à Pise¹⁰⁰.

Bien d'autres cas apparaissent dans le *carteggio*, venant confirmer la place tenue par la Provence dans le ravitaillement en blé de la Toscane, lors de crises frumentaires aigues.

Le Languedoc

Le dernier débouché des graminées provençales attesté par la correspondance datinienne, équivaut au Languedoc. Ce territoire était certes une terre à blé, riche et généreuse, mais souffrit, comme bien des régions occidentales à la fin du Moyen-Âge, de toute une série de catastrophes naturelles (stérilité des terres, inondations, sécheresses, gels...). Cela brisa alors la phase de prospérité jusque-là enregistrée par le sud-ouest de la France, intimant une multiplication des contacts avec les producteurs étrangers : «... comme nous vous l'avons dit le prix du blé va monter à plus de 12 sous, car il est for-

97. Voir la lettre D. 425, 504 172.

98. Voir la lettre D. 425, 504 110.

99. Voir la lettre D. 425, 504 122.

100. Voir la lettre D. 425, 504 173.

tement demandé dans le royaume de France, où les grosses pluies ont fait des dégâts considérables»¹⁰¹.

Il est alors bien évident que les services des sociétés Benini et Datini furent largement exploités par les marchands languedociens, résolument en quête de produits alimentaires de base.

Le commerce des blés étant source de gains non négligeables, les deux Toscans investirent donc pleinement ce secteur à la fin du XIV^e siècle, permettant à cette noble marchandise de connaître un vif mouvement d'exportation à travers l'ensemble de la Méditerranée occidentale.

*
* *

Cet article a mis en évidence les relations commerciales établies entre deux hommes d'affaires au sortir du Moyen-Âge et par conséquent les richesses d'une terre jusque-là quelque peu délaissée par la classe marchande; le trafic du vermillon, des produits lainiers et des céréales du territoire arlésien a ainsi été abordé avec le plus de fidélité possible par rapport au recueil de lettres choisi. Les compagnies de Matteo Benini et de Francesco Datini furent toutefois également liées par la vente d'autres marchandises que celles qui viennent d'être évoquées, tels que les produits carnés, le poisson, le vin, le sel, les fruits secs, le miel... issus du comté de Provence, mais de façon moins systématique¹⁰². Cela met alors l'accent sur le caractère même de ces deux sociétés, qui loin d'être spécialisées dans un secteur commercial unique et homogène, prêtaient au contraire attention à tout produit susceptible d'être échangé.

La présence du Souverain Pontife en Avignon, engendra ainsi leur éclosion, qui apparaît directement liée à une polarisation des esprits vers le sol provençal; de ce fait les plus entreprenants des commerçants de l'époque eurent l'opportunité de conquérir de nouveaux marchés et d'intégrer la région rhodanienne dans la sphère du négoce international.

Florence ANTONIETTI

101. Voir la lettre D. 425, 504 189.

102. Se reporter à ma thèse: *Rapports commerciaux...*, *op. cit.*, quatrième partie.

